

## Division Global Marine

La division Global Marine d'AIG est l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'assurance transport maritime à l'intention des importateurs, des exportateurs, des propriétaires ou exploitants de navires, ainsi que d'assurance transport maritime en eaux intérieures, d'assurance bateaux de plaisance et d'assurance pour les exploitations maritimes à l'échelle mondiale.

### Faits saillants de la protection

#### Assurance transport de marchandises

Une protection d'assurance tous risques et responsabilité civile de tiers peut être souscrite pour les secteurs suivants :

- exportateurs et importateurs;
- transitaires;
- prestataires de services logistiques de tierce ou de quatrième partie.

La protection étendue des marchandises en transit peut être rehaussée afin d'y inclure les risques liés à l'entreposage, au remisage et au groupage de marchandises. Pour ce faire, nous offrons des polices cadres mondiales, y compris des polices admises localement au besoin.

#### Assurance responsabilité transport maritime

Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance responsabilité civile adaptés aux besoins des transporteurs et des exploitants d'installations. Voici quelques-unes des garanties.

- Responsabilité des débardeurs
- Responsabilité des gardiens de quais
- Responsabilité des exploitants de terminaux portuaires
- Responsabilité des entreprises de réparation de navires
- Responsabilité des affréteurs
- Responsabilité complémentaire transport maritime
- Courtiers d'affrètement maritimes

#### Assurance corps de navire et assurance protection et indemnisation mutuelle

Nous souscrivons de l'assurance corps de navire et de l'assurance protection et



indemnisation mutuelle à de nombreux navires et intervenants, dont les suivants :

- bateaux remorqueurs;
- barges;
- navires à passagers;
- navires de ravitaillement et navires de relève;
- navires de recherche océanographique;
- responsabilité des constructeurs de corps de navires.

#### Assurance des bateaux de plaisance

La protection étendue pour bateaux et yachts de toutes tailles, des runabouts aux méga-yachts, comprend notamment les services suivants :

- une équipe dévouée et chevronnée de souscripteurs d'assurance bateau de plaisance offrant des solutions adaptées aux situations spécialisées
- police globale offerte qui mise sur l'ensemble de l'expérience et du savoir-faire d'AIG.

#### Assurance transport maritime en eaux intérieures

La police offre une protection étendue à une vaste gamme de clients qui fournissent des services aux industries du transport, de la construction et d'autres secteurs maritimes, notamment les suivants :

- camionneurs, entreposeurs et risques liés à l'entreposage;
- prestataires de services logistiques, chantiers navals, ports et terminaux portuaires;
- entrepreneurs en services, en excavation et en construction routière et maritime;
- appareils électroniques, équipement spécialisé et biens divers;
- risques de construction et d'installation

#### Programmes souples et adaptés aux besoins de nos clients

- Polices admises localement.
- Vaste éventail de formules d'assurance.
- Garanties d'assurance des biens immobiliers et personnels disponibles.

### Principaux avantages

Partout au monde, nos services de souscription, de limitation des pertes, de sinistres et de récupération sont offerts par des spécialistes du secteur maritime.

Nos programmes souples sont conçus pour répondre aux besoins de nos clients et comprennent des solutions de gestion des risques de rechange.

Nous offrons une protection de haute qualité pour couvrir les risques multinationaux, notamment l'établissement de polices admises localement.

# Division Global Marine

## Services de limitation des pertes, d'ingénierie et de sinistres

Nos experts concentrent leurs efforts pour aider les assurés à prévenir les sinistres et à en atténuer les conséquences, le cas échéant. Voici quelque-uns des services en question.

### Ingénierie en prévention de sinistres maritimes

Les titulaires de polices, peu importe leurs fuseaux horaires peuvent compter sur plus d'une douzaine de spécialistes chevronnés en prévention des sinistres pour les aider à réduire les risques liés au commerce et au transport, tout en réduisant au minimum les retards coûteux. Notre gamme étendue de services de limitation des pertes repose sur trois principes fondamentaux.

- Prévention proactive des sinistres – Nous aidons les clients à prévenir les sinistres en analysant les risques auxquels ils sont exposés pour mieux les réduire.
- Limitation des pertes réactive – Afin d'aider nos clients à prévenir de futurs sinistres, nous analysons les données historiques en matière de fréquence des sinistres et de tendances sur le plan de la gravité, ce qui leur permettra de prendre les mesures qui s'imposent pour pallier les vulnérabilités.
- Communication – Nous favorisons le maintien d'une communication ouverte entre les titulaires de polices et les spécialistes en limitation des pertes afin de rehausser l'efficacité de nos efforts en matière de prévention des sinistres.

- Les titulaires de polices peuvent également profiter du savoir-faire de nos experts arpenteurs et de nos spécialistes en limitation des pertes dont les champs d'expertise englobent les projets d'infrastructure, le transport de marchandises, le remorquage, le soulèvement de lourdes charges, les services logistiques et l'entreposage.

### Service des sinistres

Le réseau de la division Global Marine d'AIG se targue d'offrir aux clients le meilleur des deux mondes. Nos clients titulaires de polices peuvent être indemnisés pour les sinistres dans leurs propres pays, langue et devise, tandis que l'assuré d'origine assure la liaison avec l'équipe de direction régionale afin de gérer les préoccupations ou les exigences. Grâce à leurs connaissances en matière de lois et de conventions internationales touchant l'assurance transport maritime, nos rédacteurs-sinistres sont à même de régler les réclamations rapidement et de favoriser le rétablissement le plus complet.

### Soutien complet de la récupération

La récupération est intrinsèque à notre approche de traitement des réclamations d'assurance transport maritime. Nos spécialistes locaux et régionaux chargés de la récupération concentrent leurs efforts sur l'obtention des meilleurs résultats en matière de récupération, et ce, pour chaque réclamation. Leurs efforts sont susceptibles d'aider les assurés à maintenir des résultats techniques favorables et peuvent même contribuer à réduire leurs primes.

**Personne-ressource :** **Laura Rebelo**  
AIG Canada  
Spécialiste, souscription d'assurance  
transport maritime | Global Marine  
Tél. : 1+ 416 596 3010  
laura.rebelo@aig.com  
www.aig.ca

**Mariana Salas**  
AIG Canada  
Spécialiste, souscription d'assurance  
transport maritime | Global Marine  
Tél. : 1+ 416 596 3984  
mariana.salas@aig.com  
www.aig.ca



L'American International Group, Inc. (AIG), est l'une des principales sociétés d'assurance internationales. Fondé en 1919, le groupe de sociétés membres d'AIG offre aujourd'hui une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 100 pays et juridictions. Nous offrons divers produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. Les actions ordinaires d'AIG sont négociées sur la bourse de New York et de Tokyo.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur AIG en consultant les sites suivants : [www.aig.com](http://www.aig.com) et [www.aig.com/strategyupdate](http://www.aig.com/strategyupdate) | YouTube : [www.youtube.com/aig](http://www.youtube.com/aig) | Twitter : @AIGinsurance | LinkedIn : [www.linkedin.com/company/aig](http://www.linkedin.com/company/aig).

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance commerciale et d'assurance consommateur au Canada. La présente protection pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tierces parties indépendantes. Le logo d'AIG et le nom AIG sont des marques de commerce déposées de American International Group, Inc., utilisées sous licence par La Compagnie d'assurance AIG du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur AIG Canada, visitez notre site Internet à l'adresse suivante : [www.aig.ca](http://www.aig.ca).